

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

REVITALISATION DU SITE FAURECIA A PIERREPONT

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VESCO FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Patrick POTIER

RCS / SIRET

5 2 8 7 7 4 0 8 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

SARL

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39°b	La surface du terrain à aménager est de 35000 m <sup>2</sup> . La surface plancher (surface d'emprise) = 17376 m <sup>2</sup>
41°b	Il est prévu 129 places de parking sous les bâtiments et 84 places de parking en surface.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un ancien site industriel Faurecia à l'abandon. Certains bâtiments existant seront rénovés, d'autres réaffectés ou laissés en l'état.

La présente demande d'examen au cas par cas ne concerne que la phase 1, celle destinée à construire 180 logements et des places de parking

L'ensemble est dessiné le long de la Crusnes, ruisseau qui constitue une vraie colonne vertébrale sur le site.

Les abords comportent des aires de jeu, des parcs, des placettes, des bassins plantés et une promenade le long de la Crusnes.

Les lots dessinés en zone d'aléas prévoient des constructions sur pilotis.

Des zones de parkings sont implantées sur tout le site de façon répartie et à proximité de chaque lot. De plus larges zones sont prévues pour les lots maison de repos et résidences services.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de requalifier une friche industrielle abandonnée et d'attirer une nouvelle population dans le secteur. Ces travaux doivent permettre de donner au site une vocation de soutien économique et de redynamisation du village de Pierrepont mais pas seulement car avec la création à terme de 100 à 130 emplois, c'est tout un territoire qui sera impacté dont la ville de Longuyon.

Pour atteindre cet objectif, le programme de travaux comprend dans sa première phase les opérations suivantes :

Reconversion des bâtiments désaffectés en locaux d'activité.

Création de bâtiments destinés aux logements

Raccordement de l'assainissement sur le réseau de collecte existant,

Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec stockage sur toiture et dans noues.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Certains bâtiments sont laissé rénovés, d'autres réaffectés ou laissés en l'état.

Deux bâtiments industriels sont conservés et réaffectés, un bâtiment de cabine électrique est conservé.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le PLU de Pierrepont a fait l'objet d'une révision allégée pour permettre le projet par un classement approprié au zonage. Cette révision allégée du PLU contenait déjà évaluation environnementale produite en mai 2018.

Le projet a fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau rédigé par le bureau SINBIO en 2016, la procédure d'instruction par la DDT54 est en cours.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie du terrain à aménager : 35000 m <sup>2</sup> surface plancher : 17376 m <sup>2</sup>	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place de la Victoire  
site faurecia  
54260 PIERREPONT

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 05° 42' 23 " 56 Lat. 49° 24' 56 " 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet s'insère précisément entre : - la ZNIEFF type 1 n° MNHN 410030395 " La crusnes en aval de boismont" - la ZNIEFF type 2 n° MNHN 410030455 " Vallées de la chiers et de la crusnes" qui englobe la précédente ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet correspond à une ancienne zone industrielle dont le sol a été fortement artificialisé et remblayé. Pour la précédente évaluation environnementale du PLU allégé, 3 sondages pédologiques à la tarière ont été entrepris et dont les résultats indiquaient très nettement l'absence de zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas couverte par un PPRI. Pour autant, une étude hydraulique récente a permis de démontrer que : - La partie amont du site (partie Est) n'est pas concernée par le risque d'inondation ; - La partie aval du site (partie Ouest et Nord-Ouest) est marquée par la présence de zones d'aléa fort, moyen et faible.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En août 2018, le cabinet EGIS a établi un rapport d'analyse des risques résiduels du site de Faurecia. Sur la base des concentrations dans les sols et les gaz des sols : - la qualité des gaz du sol est compatible avec un usage de bureau et de maison de repos pour les risques liés à l'inhalation de gaz ; - la qualité des gaz du sol est compatible avec un usage de logements d'habitation sur pilotis pour les risques liés à l'inhalation de gaz. EGIS a proposé des mesures de gestion pour rendre le site compatible avec son usage futur.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le périmètre de protection rapproché le plus proche est celui des "sources des sept fontaines" - puits 1 "01124X0053" et puits 2 " 01124X0054". Le site du projet est exonéré de ce périmètre.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le dossier loi sur l'eau annexé à ce présent formulaire démontre l'absence d'impact sur la masse d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La continuité écologique du secteur est constituée par la Crusnes et sa ripisylve arborescente, non impactées par le projet. L'occupation du sol est très anthropisés avec des surfaces d'enrobés et des bâtiments. Il n'y a pas de milieu naturel ou non perturbé par les activités historiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet néo-urbain s'insèrera sur une friche industrielle évitant de ce fait de consommer des espaces naturels, agricoles, forestiers ou humides.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'agissant d'une zone à vocation d'habitat, le projet générera obligatoirement des déplacements et des trafics supplémentaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le lotissement sera équipé d'un éclairage public. Le bureau VRD proposera des lampadaires à leds inclinés forcément vers le bas et à faible éclairage pour éviter le dérangement de ma faune dans ses déplacements.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront gérées à la parcelle avec infiltration et stockage. Le dossier loi sur l'eau annexé en détaille les principes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du projet seront raccordés à la step de Pierrepont, qui selon les conclusions du rapport du 12/10/15 réalisé par le CD54, rejette des effluents conformes aux objectifs fixés et est en sous-charge : moins de 400 EH traités pour une capacité de 1600EH. A terme le projet sur le site FAURECIA pourrait apporter 730 résidents permanents et une maison de repos de 150 lits ainsi que 8 commerces soit 890 EH. Sur ces bases, la capacité nominale de 1600EH serait suffisamment dimensionnée pour recevoir en plus des volumes traités actuellement les EU du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU de Pierrepont a été modifié récemment pour permettre le projet.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a des incidences qui sont largement étudiées dans le Dossier loi sur l'eau concernant à la fois la zone inondable, les rejets pluviaux etc. Le site d'accueil du projet ne présente pas d'enjeu écologique majeur dans la mesure où la ripisylve de la Crusnes identifiée dans la ZNIEFF et ENS est totalement épargnée du projet. Le site correspond avant tout à une vaste zone industrielle abandonnée avec d'importants surfaces imperméabilisées. Les bâtiments encore existants sont régulièrement visités (curieux, Tagguteurs, voleur de matériaux) et sont trop ajourés et éclairés pour permettre le maintien d'une population chiroptérologique. Aucune trace de leur répsence n'a été trouvé au moment des investigations de terrains. Pour toutes ces raisons, une évaluation environnementale serait disproportionnée par rapport aux faibles enjeux du site qui sont largement contenus après mesures compensatoires établies dans le dossier loi sur l'eau.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
sont joint à ce formulaire : * le plan masse du projet de la phase 1 * le dossier loi sur l'eau réalisé par le cabinet SINBIO

## 9. Engagement et signature

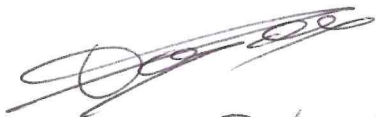
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PIERREPONT

le, 8 - 11 - 2019

Signature

  
Pierre Potreick